

# Rapport général sur la question mise à l'étude par le comité de la Société fribourgeoise d'éducation pour la réunion annuelle de 1901

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise  
d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **30 (1901)**

Heft (6)

PDF erstellt am: **18.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# RAPPORT GÉNÉRAL

SUR LA

## QUESTION MISE A L'ÉTUDE

PAR LE

Comité de la Société fribourgeoise d'éducation

POUR LA RÉUNION ANNUELLE DE 1901

---

**Organisation des jeux scolaires, de l'enseignement de la gymnastique et du chant, envisagés au point de vue de l'hygiène.**

---

Cette question a été traitée dans six rapports d'arrondissement.

### 1<sup>er</sup> ARRONDISSEMENT

Rapport de M. Sansonnens, à Estavayer, résumant les travaux de :

|  |                             |
|--|-----------------------------|
| M <sup>l</sup> les Bavaud, Rosa, à Cheiry. | MM. Gendre, A., à Morens.   |
| Carrard, C., à Estavayer.                  | Gendre, G., à Cheiry.       |
| Duc, J., à Estavayer.                      | Goumaz, A., à Fétigny.      |
| Joye, A., à Mannens.                       | Grognuz, A., à Les Friques. |
| Oberson, M., à Estavayer.                  | Loup, A., à Vuissens.       |
| Meuwly, A., à Cheyres.                     | Loup, F., à Franex.         |
| Perriard, A., à Estavayer.                 | Perrin, H., à Prévondavaux. |
| MM. Bondallaz, L., à Estavayer.            | Ramuz, L., à Saint-Aubin.   |
| Brasey, A., à Montbrelloz.                 | Renevey, E., à Ménières.    |
| Brasey, J., à Rueyres.                     | Vallelian, P., à Cheyres.   |
| Descloux, à Lully.                         | Vez, A., à Montagny.        |
| Dessarzin, X., à Surpierre.                | Vorlet, H., à Villeneuve.   |
| Dessibourg, Paul, à Font.                  |                             |

4<sup>me</sup> ARRONDISSEMENT. — SECTION A

Rapport de M. Sterroz, à Fribourg, résumant les travaux de :

|  |  |
|--|--|
| M <sup>mes</sup> Auderset, L., à Fribourg. | M <sup>lles</sup> Overney, M., à Fribourg. |
| Bossel, L., à Fribourg.                    | Schaad, A., à Fribourg.                    |
| Bourqui, B., à Fribourg.                   | Zosso, L., à Fribourg.                     |
| Bourqui, E., à Fribourg.                   | MM. Bise, J., à Fribourg.                  |
| Erath, M., à Fribourg.                     | Bondallaz, A., à Fribourg.                 |
| Gremaud, L., à Fribourg.                   | Gendre, E., à Fribourg.                    |
| Karthe, A., à Fribourg.                    | Gremaud, E., à Fribourg.                   |
| Kohler, M., à Fribourg.                    | Renevey, A., à Fribourg.                   |

4<sup>me</sup> ARRONDISSEMENT. — SECTION B

Rapport de M. Michel, à Cournillens, condensant les travaux de :

|                                    |                           |
|------------------------------------|---------------------------|
| M <sup>lles</sup>                  | MM.                       |
| Meuwly, A., à Rossens.             | Maillard, à Lentigny.     |
| Savoy, I., à Autigny.              | Maradan E., à Treyvaux.   |
| M <sup>mes</sup>                   | Maradan F., à Ecuwillens. |
| Couturier, P., à Estavayer-I.-Gib. | Marguet, à Corminbœuf.    |
| Prommaz, M., à Estavayer-I.-Gib.   | Marmy, à Onnens.          |
| Favre, S., à Treyvaux.             | Mathey, à Belfaux.        |
| Vulpiller, E., à Farvagny.         | Michel, à Essert.         |
| Wicht, G., à Noréaz.               | Monnard, à Corserey.      |
| Seydoux, N., à Neyruz              | Morel, à Arconciel.       |
| MM.                                | Pauchard, à Villarepos.   |
| Angeloz, à Courtepin.              | Pilloud, à Vuisternens.   |
| Auderset, à Courtion.              | Rosset, à Prez.           |
| Bochud, à Marly.                   | Sautaux, à Posieux.       |
| Brunisholz, à Rueyres-St-Laurent   | Singy, à Villarsel.       |
| Crausaz, à Noréaz.                 | Sugnaux, à Magnedens.     |
| Descloux, à Rossens.               | Tinguely, à Ependes.      |
| Jolion, à Farvagny.                |                           |

*N.-B.* — Les membres du corps enseignant de cet arrondissement qui n'ont pas adressé de rapport, se sont occupés de la question mise à l'étude par M. l'inspecteur de la Sarine, sur l'emploi du *III<sup>me</sup> Degré du Livre de lecture*.

5<sup>me</sup> ARRONDISSEMENT

Rapport de M. Verdon, à Bulle, résumant les travaux de :

|                                     |  |
|-------------------------------------|--|
| M <sup>lles</sup> Chassot, à Bulle. | M <sup>lles</sup> Dousse, à Echarlens. |
| Chollet, à Albeuve.                 | Dousse, à Marsens.                     |
| Ducry, à Bulle.                     | Vionnet, à Vaulruz.                    |
| Fragnière, à Hauteville.            | Vionnet, à Vaulruz.                    |
| Gauderon, à Sorens.                 | MM. Baudère, à Vaulruz.                |
| Gobet, à Montboron.                 | Bossy, à Rueyres-Treyfayes             |
| Godel, à Sorens.                    | Joye, à Romanens.                      |
| Jacolet, à Bulle.                   | Magnin, à Vuadens.                     |

|  |                      |
|--|----------------------|
| M <sup>l</sup> les Jaccottet, à Vuadens. | MM. Monney, à Bulle. |
| Pégaitaz, J., à Vuadens.                 | Thorin, à Sales.     |
| Pégaitaz, A., à Vuadens.                 | Verdon, à Bulle.     |
| Perret, à Bulle.                         | Vesin, à Bulle.      |
| Strebel, à Bulle.                        |                      |

*N.-B.* — Les instituteurs de cet arrondissement qui ne figurent pas dans ce rapport ont traité la question de l'organisation du « Musée scolaire ».

#### 6<sup>me</sup> ARRONDISSEMENT

Rapport de M. Barbey, à Esmonts, condensant les travaux de :

|                                    |                               |
|------------------------------------|-------------------------------|
| M <sup>l</sup> les Bach, à Romont. | MM. Overney, à Billens.       |
| Bavaud, à Middel.                  | Pasquier, à Villaraboud.      |
| Dubey, à La Joux.                  | Pauchard, à Massonnens.       |
| Dématraz, à Mézières.              | Perrottet, à Villargiroud.    |
| Gavard, à Le Saulgy.               | Perroud, à Berlens.           |
| Jaquier, à Rue.                    | Pittet, à Mézières.           |
| Seydoux, au Châtelard.             | Rey, à Middel.                |
| MM. Bavaud, à Châtonnaye.          | Rossier, à Chapelle.          |
| Brasey, à Ecublens.                | Roulin, à Hennens.            |
| Crausaz, à Lieffrens.              | Terrapon, à Prez v.-Siviriez. |
| Grand, à Romont.                   | Vauthey, à Sommentier.        |
| Magne, à Montet.                   | Villoz, à Mossel.             |
| Maillard, à Siviriez.              | N...                          |

#### 7<sup>me</sup> ARRONDISSEMENT

Rapport de M. Schröeter, à Fruence, résumant les travaux de :

|   |                             |
|---|-----------------------------|
| M <sup>me</sup> R. S. Sigisberte, à Semsales. | MM. Equey, à Bossonnens.    |
| MM. Bovet, à Attalens.                        | Gauderon, à Porsel.         |
| Cochard, à Remaufens.                         | Guillaume, à Bouloz.        |
| Defféard, à La Rougève.                       | Mivelaz, à La Verrerie.     |
| Ecoffey, à Châtel-St-Denis.                   | Pfulg, au Crêt.             |
| Savoy, à Tatroz.                              | Sauteur, au Jordil.         |
| Schmutz, à Fiaugères.                         | Villard, à Châtel-St-Denis. |
| Sonney, à Saint-Martin.                       |                             |

Qu'il me soit permis de témoigner ici mes sincères remerciements aux rapporteurs d'arrondissement qui ont traité la question avec le meilleur soin possible. Bien qu'ils aient facilité la tâche du rapporteur général, j'ose compter sur la bienveillante indulgence des lecteurs en faveur d'une plume inexpérimentée dans l'art de bien dire.

### I. Importance des exercices hygiéniques et du développement de l'éducation physique en général

a) *Des rapports intimes dans le domaine de l'éducation intellectuelle et morale et de l'éducation physique.* — L'homme, dit un instituteur, est composé de deux éléments essentiellement distincts : l'âme et le corps ; mais ils sont si intimement

unis que l'être humain cesse d'exister dès que cette union vient à se rompre. L'enfant apporte en naissant le germe de facultés, attributs de ses éléments constituants ; mais ce germe ne sera fécond que si le champ qui le renferme est cultivé.

Le perfectionnement de l'homme est l'œuvre de l'éducation qui, pour atteindre son but, doit développer harmoniquement et dans une juste mesure toutes les facultés intellectuelles et corporelles. L'éducateur a donc la mission de cultiver l'esprit et le corps, et son œuvre n'est point complète si elle n'assure la bonne marche de l'un et de l'autre. Si l'harmonie entre les forces corporelles et les forces intellectuelles vient à se rompre, l'homme s'éloigne de l'état relativement parfait pour lequel il a été créé ; il incline vers l'état de dégénérescence.

L'éducation physique, qui a pour but de donner au corps la vigueur, la souplesse et la santé, est donc indispensable, puisqu'elle influe d'une façon heureuse sur le développement des facultés intellectuelles et morales.

La santé est le plus précieux des biens temporels, et les jouissances de l'intelligence sont impuissantes à ranimer un corps souffrant. L'art d'améliorer la santé et de la conserver, de développer et de fortifier les membres et les organes est universel. On le retrouve à tous les âges et chez tous les peuples. Les Anciens se sont attachés à former une jeunesse forte et virile par le développement graduel du corps.

Une bonne éducation physique rend l'homme capable de mieux se gouverner, lui donne, avec la conscience de ses propres forces, cette aisance, cette grâce qui distingue l'homme accoutumé aux exercices du corps.

Au point de vue moral, les heureux effets de l'éducation physique sont inappréciables : ils calment l'excitation nerveuse causée par le travail intellectuel ; ils tendent à atténuer la mollesse, ainsi que tous les vices dont elle est la source et qui dégradent les âmes.

Il découle de ces considérations que l'éducation physique, considérée en elle-même et dans ses rapports avec les autres parties de l'éducation, a une haute importance.

b) *Du rôle de l'école primaire dans l'éducation physique en général.* — L'éducation physique doit avoir une large part dans le programme de l'école primaire.

La santé de notre génération périclité. Bon nombre d'enfants arrivent à l'école malingres, débiles. L'éducation physique est nulle ou mal comprise dans un trop grand nombre de maisons. Puis, hélas ! combien de maladies héréditaires dans les familles ! L'atavisme et l'alcoolisme amènent sur les bancs de l'école des élèves faibles de corps et d'esprit, tristes épaves des vices de la société. Ces déshérités ont un droit tout particulier à la sollicitude des maîtres.

Notre éducation physique sera, sans doute, différente de celle qui se donne dans les maisons d'éducation.

Cependant, si l'école populaire veut être, à côté de la famille, le sanctuaire de l'éducation, il faut qu'elle sauvegarde, avant tout, la santé des enfants. Quand les parents sauront, dit l'un des collaborateurs, que l'école est salubre, confortable, agréable même; que la classe est bien chauffée, bien aérée, bien éclairée; que les écoliers y sont entourés de tous les soins, n'y enverront-ils pas leurs enfants en toute confiance, et ceux-ci n'y viendront-ils pas avec joie ?

Réaliser cet idéal, ce serait provoquer bien des réformes et des améliorations.

La famille attend de l'école la formation d'individus capables de se suffire à eux-mêmes par un travail quotidien; la patrie, des défenseurs robustes et courageux. Or, que peut-on espérer d'un être débile pour l'accomplissement de ses devoirs envers la famille et la société ? Si, au contraire, le corps s'est fortifié, si, dès le jeune âge, il s'est assoupli par l'exercice, l'énergie du caractère aura grandi dans ce labeur et l'individu en retirera non seulement des avantages physiques, mais son éducation morale en aura fait son profit.

Chez nous, il faut le reconnaître, on a trop négligé le côté physique dans l'éducation. Nombre de nos écoliers sont atteints de maladies que l'on pourrait appeler scolaires, parce que c'est à l'école qu'ils les ont contractées. La déviation de la colonne vertébrale, l'étiollement, la myopie, par exemple, ne sont-elles pas le plus souvent la conséquence du séjour prolongé en classe ? Pour lutter contre certaines d'entre elles, on a pris des moyens généraux assez nombreux, sinon toujours efficaces. L'invention du banc à système perfectionné, les améliorations apportées dans la construction de nos maisons d'école quant à la distribution de la lumière, le changement du matériel sont autant d'étapes faites en vue de diminuer chez nos élèves les défauts corporels et les maladies dont la cause peut être attribuée à l'école.

Les milieux où nos enfants vivent sont la maison paternelle et l'école. Ce n'est que par voie de conseils, donnés avec beaucoup de tact, que nous pouvons modifier, en les améliorant, les influences qu'ils subissent à la maison paternelle. Notre action ne peut être directe que pour ce qui concerne l'école.

La nature du travail de nos élèves, le séjour prolongé dans un milieu où l'air n'est jamais très pur, où la lumière n'arrive pas toujours en quantité suffisante, une immobilité presque complète et une continuelle tension d'esprit sont loin d'être favorables au développement physique et à la santé des élèves.

C'est donc à l'éducateur qu'incombe le devoir de remédier à un mal dont les effets ne sont pas moins funestes à la santé qu'aux études.

Le maître profitera de toutes les circonstances pour donner à ses élèves, sous forme de digressions, des directions utiles et des conseils pratiques d'hygiène.

c) *Des emplacements pour les exercices hygiéniques.* — En distribuant le travail d'une façon intelligente, en variant l'objet, en limitant la durée des exercices, on peut très sensiblement atténuer les effets déprimant sur le corps et l'esprit.

L'autorité a eu raison de prévoir dans le règlement une interruption au milieu de chaque séance ; mais la mesure prise serait insuffisante si le maître ne savait pas utiliser ces moments si précieux en employant tous les procédés commandés par une sage hygiène, les exercices, les jeux, qui auront lieu sur les emplacements appropriés à cet usage.

Les écoles rurales sont, sous ce rapport, les mieux partagées. En général, un grand espace leur est ménagé aux abords de l'école. Là, les élèves peuvent évoluer librement, sans crainte de déranger la classe voisine. Néanmoins, il existe encore trop de bâtiments scolaires qui sont loin de répondre aux exigences hygiéniques.

Les écoles urbaines possèdent des cours de récréation. Les très grands emplacements de quelques écoles suisses allemandes, nous dit un rapporteur, se divisent en deux parties : l'une avec des arbres, l'autre sans arbre ; c'est là une condition aussi favorable que difficile à réaliser. La cour plantée d'arbres devient nécessaire en été, alors qu'il faut se défendre contre la chaleur du soleil. En d'autres saisons, par contre, et en temps d'humidité, les arbres sont à éviter. Au reste, une épaisse couche de sable peut faciliter l'écoulement des eaux en temps de pluie et rendre l'emplacement moins humide.

Les cours de récréation sont le plus souvent bien distinctes pour chaque sexe ; mais cette séparation ne se trouve pas dans tous les pays. En Suisse, en Hollande, en Angleterre, on voit parfois les garçons et les filles jouer ensemble. En France, on les sépare au moyen de clôtures bien fermées.

On peut se demander si cette séparation des sexes réalise le but que l'on se propose d'atteindre, car une fois hors de l'école, soit aux champs, soit dans la rue, les enfants savent bien se retrouver, loin des yeux de leur maître et débarrassés de toute surveillance. Une simple palissade en bois, une simple ligne de démarcation sont parfaitement suffisantes pour séparer la cour des garçons de celle des filles.

Les bancs doivent être bannis des cours de récréation ; les enfants ne s'y rendent pas pour s'asseoir, lire ou causer entre eux, mais pour jouer, sauter, courir, se délasser.

d) *De l'éducation physique des filles.* — Les filles ont besoin d'exercices physiques aussi bien que les garçons, et, cependant, cette partie de leur éducation est fort délaissée. Pourtant, dit l'un de nos collaborateurs, la constitution d'une fille ne diffère pas si essentiellement de celle d'un garçon qu'elle n'ait pas besoin de ces exercices actifs. En effet, les filles ont-elles moins besoin de force et d'énergie ? L'art ne doit-il pas venir en aide à la nature dans le développement de leurs membres délicats ?

Les effets du séjour prolongé en classe sont aussi funestes pour les filles que pour les garçons. Il n'est pas rare de constater chez les écolières une déviation de la colonne vertébrale, la faiblesse des poumons, l'anémie et bien d'autres affections dangereuses qui ne s'attaquent pas, d'ordinaire, aux garçons ni même aux filles des champs, habituées à un travail en plein air.

Quoi qu'on en pense, écrit un célèbre docteur, la gymnastique est aussi indispensable aux filles qu'aux garçons, car il n'y a sans elle ni santé, ni vigueur, ni beauté.

L'éducation physique des garçons, ajoute encore l'un de nos collaborateurs, doit être dirigée en vue de la croissance de leurs os et du développement des muscles, et, sa résultante peut se formuler ainsi : force, courage, santé, imagination saine, aptitude au travail.

Il en est autrement de la femme. Le principal but de son éducation physique est dans la plus grande diminution de son irritabilité nerveuse. Un corps robuste, un système nerveux à toute épreuve, une démarche élégante sans affectation, voilà ce qui convient à la femme.

Dans nos écoles, les filles ne participent pas encore à ces exercices de gymnastique ; le devoir de l'institutrice sera de combler cette lacune par des conseils pratiques et par des jeux.

## II. Des jeux scolaires

a) *Importance.* — Le jeu est un moyen hygiénique qui tend directement au développement harmonique du corps, en favorisant la culture normale des facultés physiques de l'enfant.

Le maître doit savoir user de ce moyen en organisant des récréations quotidiennes qui rompent la monotonie de l'étude et rendent l'esprit plus dispos, plus lucide. Préparer le plaisir par le travail et disposer au travail par le plaisir, dit un axiome pédagogique.

Le travail de l'esprit est pénible ; l'étude est aride, pour l'enfant surtout. Ses penchants, ses goûts l'entraînent vers une vie active ; il lui faut quelques oasis où il puisse réparer ses forces et donner libre cours à sa vivacité. L'enfant éprouve un besoin inconscient de dépenser son activité exubérante. Le jeu met en œuvre son énergie physique, son esprit d'observation, d'invention, son amour-propre ; il satisfait ainsi les premières ardeurs de sa pensée, de sa volonté. Le jeu, c'est un besoin de l'enfance, la goutte de rosée à la plante altérée. Sa nature le réclame impérieusement. Il faut que les enfants jouent, se délassent, dépensent en plaisirs innocents l'exubérance de leur sève, la vivacité de leur humeur, l'ardeur de leur sang.

« Si vous ne parlez aux enfants que pour les corriger, pour les reprendre, pour les gronder, pour leur imposer silence, dit Mgr Dupanloup, que voulez-vous qu'ils pensent, qu'ils sentent,



qu'ils disent de vous et de l'école? Ce n'est vraiment qu'en récréation que vous pouvez prévenir ces tristes et quelquefois funestes impressions. La récréation permet de dépouiller la sévère austérité d'un maître pour revêtir la cordialité d'un ami; et cette condescendance montre aux enfants que si vous employez quelquefois la rigueur, c'est malgré vous et qu'elle n'exclut jamais l'affection. »

Dans le jeu, le caractère se révèle, les tendances se manifestent. C'est pour le maître et les parents un sûr moyen d'informations.

Le plaisir est non seulement éducatif, mais encore hygiénique. A ce point de vue, les jeux scolaires ont des effets multiples. Par les récréations, le corps de l'enfant se développe, ses membres se fortifient et s'assouplissent. Les organes sont livrés à une véritable gymnastique, ce qui entraîne d'heureux résultats pour la croissance.

Pendant que l'air de la salle se renouvelle, les esprits se détendent, les pensées prennent un cours plus agréable et les petits corps se délassent. Le travail du corps est le plus salutaire repos de l'esprit.

b) *Organisation et choix des jeux.* — Le jeu doit être libre; — libre et surveillé, a dit excellemment Mgr Dupanloup —; qu'il offre un attrait suffisant; qu'il réponde par sa variété à la mobilité des enfants, et qu'enfin on le soumette à cette mesure en dehors de laquelle les meilleures choses tournent à mal.

Le maître, loin de gêner les enfants par une discipline trop stricte, peut se mêler paternellement à leurs ébats. Il doit s'intéresser aux jeux, les conseiller, les diriger et ne pas tolérer l'entêtement déraisonnable de certains enfants qui, tout en violant les règles du jeu, imposent tyranniquement leur volonté à leurs camarades. Il en règle équitablement les différends, donne, chemin faisant, une petite leçon, ici de justice, là de savoir-vivre, plus loin de charité et d'abnégation de soi-même, et ainsi la goutte d'eau polit ce qu'il peut y avoir de rugueux dans le caractère, et l'éducation trouve dans les récréations maintes occasions de se perfectionner.

L'instituteur en profitera aussi pour rappeler à ses élèves certaines précautions hygiéniques à prendre suivant la température, et les autres circonstances qui se présentent.

Les jeux les plus favorables au développement physique sont ceux qui invitent à sauter, à courir, qui font circuler vivement le sang et qui mettent du rouge aux joues. Heureusement, le choix ne manque pas; il suffit que le maître ait un peu d'initiative et qu'il prenne à cœur cette partie de sa tâche. Un maître dévoué ne craindra pas de consulter des manuels spéciaux, tels que : ALLEMAND, *Divertissements gymnastiques de l'enfance*; HARQUEVAUX et PELLETIER, *200 jeux d'enfants*, etc. Son temps et sa peine seront agréablement récompensés par le surcroît de joie qu'il procurera à ses chers élèves. Un traité

des jeux, édité par Reisser et Michel, professeurs à Lausanne, est à recommander pour les jeux et la gymnastique, à l'usage des élèves de sept à dix ans. Il contient un choix rationnel d'exercices physiques.

Un manuel réunissant tous les jeux qui peuvent être à la portée de nos classes devrait être mis entre les mains des maîtres. Eu attendant, on pourrait choisir des jeux variés qui :

- 1<sup>o</sup> Favorisent le développement harmonique des muscles ;
- 2<sup>o</sup> Développent l'agilité et l'adresse ;
- 3<sup>o</sup> Servent à la flexibilité des attitudes ;
- 4<sup>o</sup> Contribuent à l'éducation des sens.

Il est à remarquer que la plupart des jeux produisent des effets multiples. Notre manuel de gymnastique en contient une foule. Les maîtres en feront un choix judicieux en tenant compte de la place dont ils disposent et des élèves qu'ils ont sous leur direction.

Il y a lieu de donner la priorité aux jeux dans lesquels on peut exercer simultanément un grand nombre d'élèves. Sous ce rapport, les *rondes* sont précieuses pour occuper les plus jeunes enfants, pendant les jeux plus actifs de leurs aînés.

On n'oubliera pas non plus les jeux propres à fortifier le plus important et le plus admirable de nos cinq sens : la vue. Les jeux de balle, entre autres, atteindront ce but.

Le maître fera bien d'encourager les *brins*, le *patinage*, les *glissades*. Le jeu des *boules de neige* constitue également un exercice hygiénique ; on peut le recommander, pourvu que le maître organise et dirige ce jeu.

Les *promenades scolaires* sont éminemment utiles, tant au point de vue physique qu'au point de vue intellectuel et moral.

### III. De la gymnastique

a) *Considérations générales.* — Nous lisons dans une revue pédagogique : « La gymnastique est la culture des fonctions de locomotion, de même que l'éducation intellectuelle est la culture cérébrale. L'une est aussi nécessaire que l'autre. Les Grecs et les Romains avaient un culte pour la gymnastique. L'abandon de cet art coïncide avec leur décadence.

« Enseignée de bonne heure aux enfants, elle est un préservatif contre le vice. »

La gymnastique, bien comprise, développant harmonieusement tous les muscles, est très favorable à la circulation du sang. En ce qu'elle a de réglé, elle produit des effets que le jeu désordonné ne produit pas. Certes, elle ne remplace pas le jeu, rien ne peut le remplacer : elle s'y ajoute ; ces deux sortes d'exercices nécessaires se complètent pour satisfaire des besoins souvent bien différents : le besoin du mouvement et la soif du plaisir.

« La gymnastique des écoles, dit M. Charbonneau, ne doit

chercher qu'à développer d'une manière normale et progressive les forces du corps, à en établir, au besoin, l'équilibre et l'harmonie. C'est un exercice hygiénique que le médecin surveille et contrôle, et non pas un moyen de produire des prodiges d'agilité et de hardiesse. »

Elle est indispensable pour lutter contre les mauvaises conditions d'hygiène. Nos écoliers doivent stationner durant six heures par jour sur des bancs qui, trop fréquemment encore, sont mal construits et obligent les élèves à une tenue défectueuse qui déforme le corps. L'introduction obligatoire de la gymnastique à l'école primaire est donc un bienfait pour la jeunesse, car elle peut remédier en grande partie aux inconvénients occasionnés par le séjour prolongé en classe.

Il est vrai que dans les campagnes les enfants trouvent dans les occupations agricoles une occasion constante de développer leurs forces et de donner à leur corps la somme de mouvement que réclame l'hygiène. Mais ces exercices, quoique utiles et profitables, ne donneront jamais au corps la souplesse dans les mouvements, la grâce dans la pose et la ferme contenance dans le maintien.

Nous extrayons encore de la revue citée plus haut le passage suivant :

« Peu de gens savent bien marcher ; les enfants surtout prennent dans cet exercice des attitudes vicieuses qui engendrent souvent des déformations définitives. Tantôt le pied se pose sur l'un des bords, tantôt les pointes sont trop en dehors ou trop en dedans. Non seulement ces défauts ne permettent pas de supporter la fatigue, mais encore ils engendrent de véritables pieds bots. C'est aussi une mauvaise habitude que de conserver le corps fortement en arrière. On favorise ainsi la formation de reins creux et l'obésité.

« La course modérée est un des moyens les plus propres à développer les organes thoraciques et à permettre aux poumons de fournir, sans fatigue, tout leur travail utile. Elle devrait être pratiquée tous les jours, en variant fréquemment l'allure, la durée et la distance.

« Quant au saut, indépendamment de ses avantages musculaires, il développe à un haut degré le coup d'œil, l'adresse, le sang-froid ; il habitue à mesurer les distances et à proportionner exactement l'effort au but à atteindre. »

En outre, nous avons remarqué que, lors des opérations du recrutement de l'automne dernier, la plus forte proportion d'aptitude au service militaire a été obtenue par les cantons qui ont le plus de sociétés de gymnastique. Puis, quel avantage pour les jeunes gens qui sont appelés à supporter les fatigues et les difficultés du service militaire, si leurs membres ont été exercés de bonne heure et habitués à l'effort.

Sans parler des heureux effets que la gymnastique peut produire sur les corps difformes et maladifs, les considérations

énumérées ci-dessus suffisent à en prouver la nécessité, si nous voulons obtenir une population robuste et forte, digne de nos ancêtres.

b) *Les exercices physiques à l'Exposition universelle de Paris, en 1900.* — Il est utile de citer dans ce rapport ce qui se fait ailleurs, dans le domaine de l'éducation physique, en relevant les principaux points d'une enquête faite par un de nos aimables et dévoués collaborateurs :

« Dans les sections scolaires des diverses nations, constituant, au groupe premier de l'Exposition de 1900, la plus merveilleuse synthèse de l'école universelle, l'éducation physique ne pouvait passer inaperçue. Aussi, partout, ai-je eu l'avantage d'en trouver quelque indication, ici, dans des albums de photographies ; là, dans des monographies spéciales ; ailleurs, dans des programmes et ouvrages sur la matière.

« Mais j'ai gardé cette impression que les Américains — peuple pratique par excellence et dont le groupe a excité l'admiration générale — ont donné, par leurs innombrables photographies d'écoles évoluant dans les préaux, sur les pelouses des squares, jusque dans les salles de classe, un exhibit supérieur de ce que l'école américaine a fait jusqu'à cette heure, sous le rapport de l'éducation physique, aux divers degrés de la scolarité.

« Jadis, aux Etats-Unis, deux systèmes se disputaient la faveur publique. Dans le Nord, surtout dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre, on accordait la préférence à la gymnastique d'assouplissement qui, sous le non décoratif et prétentieux de « callisthéniques », proposait des mouvements de marches rythmées et même des danses plutôt que des exercices de gymnastique proprement dits. »

« Ces exercices devaient faire diversion aux travaux scolaires sans fatiguer les muscles, ni exiger de vêtements spéciaux et appareils autres que les barres, les anneaux et les haltères. J'ai encore présentes au souvenir certaines photographies représentant des groupes d'élèves se livrant, dans leurs salles de classe, à des manœuvres rythmées par un chant général ou prenant telles positions propres à exercer les muscles de la poitrine et à apporter une réaction nécessaire à l'effort cérébral produit durant la leçon précédente.

« L'autre système, emprunté à l'Allemagne, avait aussi des adeptes convaincus dans plusieurs Etats de l'Union. Sans rebuter d'une manière absolue la méthode suédoise d'assouplissement, les partisans de ce système témoignaient une préférence marquée aux procédés de gymnastique athlétique, aux exercices avec appareils et agrès.

« Aujourd'hui, les Américains ont adopté un système composite, ni allemand, ni suédois, mais bien yanke et pratique. Sans exclure la gaieté et la récréation, ils admettent d'abord les mouvements cadencés des callisthéniques, les exercices de

respiration et de développement du thorax, la marche, la course et le saut ; en un mot, une gymnastique douce, en rapport avec l'âge des jeunes élèves et du sexe, pourtant suffisante pour amener une détente appréciable du cerveau fatigué par l'étude. Plus tard, avec les grands élèves et les garçons spécialement, on passe aux haltères, aux massues et enfin à la gymnastique aux agrès et aux jeux. Les jeux surtout sont, dans les écoles primaires et secondaires, en très grand honneur, car, estime-t-on par delà l'Atlantique, les jeux ajoutent à l'exercice le plaisir de la tactique et de l'émulation. Aussi, y multiplie-t-on les places de jeux, et, dans les villes, accorde-t-on volontiers les squares et places à la jeunesse des écoles qui peut y organiser des jeux bien profitables en jouissant de l'air pur et de la verdure.

« Bien que les exercices corporels soient appréciés comme ils méritent de l'être dans les écoles de l'Angleterre et tiennent une place importante dans la vie du peuple anglais, on ne peut, comme en Amérique, découvrir une méthode formelle dans la direction imprimée aux exercices hygiéniques scolaires de la Grande-Bretagne. Nous sommes ici dans le pays classique de la culture physique, au milieu d'une nation qui ne cite plus, à l'heure présente, le mot excessif de Wellington : « La victoire de Waterloo s'est préparée sur les champs de cricket des écoles » ; mais qui pourra toujours soutenir que la vigueur et la force de résistance corporelles de l'Anglo-Saxon est une conséquence des vieilles habitudes qu'il contracte dès l'enfance. Aussi, les albums de photographies, figurant au groupe anglais du Champ-de-Mars, redisaient-ils éloquemment que les jeux nationaux de l'Angleterre forment la base de l'éducation physique dans les écoles de ce pays. Jeux de paume, foot-ball, cricket, etc., voilà tout le programme ; les jeunes Anglais s'y livrent avec passion sous la ramure des grands arbres des cours et sur les pelouses des places et jardins publics. En Angleterre, on veut de la gymnastique, et pour qu'elle se fasse avec suite, on demande qu'elle amuse l'enfant. Nous trouvons dans les jeux si variés des écoles anglaises l'application de cette règle.

« Dirigeons-nous vers le Nord. Nous apprendrons, dans la célèbre école normale de Nääs, comment on comprend, en Suède, la gymnastique et les jeux scolaires. On s'est aperçu, dans ce pays, que la jeunesse avait, à un certain degré, perdu le goût et même la connaissance des différentes espèces de jeux. Les causes de ce fait — très attristant pour les amis d'une saine et joyeuse jeunesse — sont nombreuses, et il est du devoir de l'école de réagir contre cette indifférence. Aussi, l'institut normal de Nääs a-t-il organisé, à côté des cours de travaux manuels — sa branche principale — des cours théoriques et pratiques de jeux en plein air. L'extrait suivant en indique clairement l'organisation : « Les participants à ces « cours de jeux doivent s'exercer à une centaine de jeux en

« plein air pour les enfants et la jeunesse ; ils disposent d'un  
« grand pré spécialement consacré à cet usage, et, en cas de  
« mauvais temps, d'une salle de gymnastique ; ils doivent, en  
« outre, assister aux conférences et aux discussions sur l'im-  
« portance pédagogique des jeux en plein air, sur leur histoire  
« et leur méthodologie. On consacre aussi une heure par jour à  
« la fabrication de simples jouets, particulièrement à la con-  
« fection de différentes espèces de balles. Le temps ne suffisant  
« pas pour apprendre à fond tous les jeux du programme, on  
« choisit à chaque cours un nombre limité de jeux typiques  
« auxquels on s'exerce tous les jours, tandis que pour les autres  
« il faut se contenter d'une connaissance plus superficielle, mais  
« suffisante pour permettre aux assistants des cours de faire  
« un choix convenable parmi ces jeux. »

« En Hongrie, dont l'exhibit scolaire à l'Exposition univer-  
selle a été une révélation, on prend un soin tout particulier  
pour tout ce qui concerne l'éducation du corps. Les mots à  
l'ordre du jour : « Surmenage intellectuel, travail sédentaire,  
ont réveillé un écho puissant au pays des Madgyars, où les  
jeux et les exercices d'ordre occupent la première place dans  
le programme de la gymnastique. Jadis, le système militaire  
allemand était en vigueur dans les écoles hongroises ; on lui  
préfère les exercices aux engins combinés aux jeux et sports  
anglais ; de plus, l'ordre, à l'heure actuelle, est de consacrer  
aux jeux de la jeunesse le plus de temps possible. Aussi, foot-  
ball et lawn-tennis sont-ils fort goûtés, et les maîtres de  
gymnastique, qui attachent beaucoup de valeur à ce genre  
d'exercices, n'ont reculé devant aucun sacrifice et ont suivi  
des cours spéciaux pour se familiariser avec l'enseignement  
des jeux qui influent si favorablement sur l'hygiène générale  
des élèves.

« Il n'est pas jusqu'à la Russie et le Japon qui ne participent  
à cette évolution. Au Japon, on préconise la gymnastique  
d'assouplissement et de marche ainsi que les jeux dont le but  
est de fortifier le corps en équilibrant son développement et  
d'inspirer aux élèves tout à la fois de la hardiesse, de l'énergie  
et des habitudes de discipline.

« En Russie, je n'ai pu parcourir qu'une monographie d'une  
école de ville : Viatka, album bourré de photographies repro-  
duisant les diverses activités de la vie scolaire. J'ai détaché la  
page suivante d'une brochure résumant cette monographie,  
page qui donne toutes les indications sur la manière dont on  
comprend, là-bas, l'exercice des jeux :

« Voilà les 3 leçons matinales terminées, la plupart des  
« préoccupations disparaissent et les jeux ne vont pas tarder  
« à commencer.

« Le personnel pédagogique intervient rarement et laisse les  
« élèves choisir eux-mêmes les jeux qui leur conviennent, ne  
« voulant pas gêner les enfants, ou les voir se cacher devant

« les instituteurs. Il est vrai que cette foule fatiguée fait un « bruit suffisant pour donner l'impression de désordre extra- « ordinaire à un visiteur. Mais il suffit de prêter plus atten- « tivement l'oreille à ce bruit, suivre la conduite de chaque « écolier à part pour se persuader que l'intervention quelconque « est rarement nécessaire. La foule scolaire est bruyante, car « elle est nombreuse et jeune. Cependant un instituteur d'ordre « est toujours présent. Il n'empêche pas les enfants de jouer et « crier tant qu'ils veulent, il ne leur fait pas de remarques « pédantiques ; mais il est là pour surveiller, arrêter les « extravagances nuisibles, obvier aux mutilations ou éloigner « quelqu'un qui trouble l'harmonie scolaire. Cette mesure est « sans conteste un moyen pratique et utile : le besoin de « s'associer aux camarades pour prendre part à la gaieté géné- « rale est si grand, que le petit polisson apprend bientôt à être « plus retenu pendant les récréations.

« Les enfants jouent dans la vaste cour tant qu'il fait beau « temps. Le jeu de paume vient ici le plus souvent en scène et « rend la société scolaire encore plus vive et plus mobile. Par- « fois, c'est la gymnastique, faite sous la surveillance d'un « maître spécial, qui remplace les jeux. »

« La Belgique, dont l'exposition fut si remarquable, n'a exhibé au point de vue primaire que les résultats supérieurs d'ensei- gnements spéciaux : travaux manuels, agriculture, dessin, lutte contre l'alcoolisme, enseignement intuitif. Un rapport m'a cependant permis d'apprendre que la gymnastique aux engins a été supprimée dans les écoles belges. Les exercices aux appareils, trapèze, barres fixes, anneaux, ont été remplacés par des jeux pour le plus grand avantage du développement physique des élèves qui, depuis cette modification du programme, sont plus forts plus agiles et plus gais.

« Mais arrivons en France qui nous offrira une ample moisson de faits à recueillir. L'idéal dans l'enseignement pri- maire de la République française au triple point de vue physique, intellectuel et moral est que les jeux et la gymnas- tique doivent être à l'école l'objet d'une culture simultanée. Aussi, pour développer le corps de ses élèves, l'instituteur s'appliquera-t-il à exciter l'activité par le jeu libre et les exercices réglementaires de la gymnastique. La culture phy- sique si justement recommandée aujourd'hui trouvera son complet épanouissement dans cette gymnastique attrayante et utile, ramenée à son ancienne forme, « à ce jeu où, la force et l'adresse ont une part égale, où la gaieté et l'émulation entraînent et passionnent même les plus inertes. » A ces exercices qu'il est facile de mettre en train, un grand nombre d'élèves peuvent participer à la fois quand l'espace est suffisant. Malheureusement il n'en est pas toujours ainsi dans la pratique, car les cours de récréations, dans les localités urbaines surtout, sont étroites, les élèves entassés ne peuvent y évoluer à leur

aise et, pourtant, leur activité musculaire aurait plus besoin d'être exercée que celle de leurs condisciples des écoles rurales qui font, parfois, un long trajet pour fréquenter la classe. C'est pourquoi les circulaires ministérielles recommandent aux villes de rechercher, sur les places publiques ou les terrains vagues, des champs supplémentaires pour les jeux collectifs.

« On conseille actuellement, en France, une méthode de gymnastique scolaire fondée sur une série de mouvements volontaires, variés et gradués de telle façon que, sous la direction d'un seul maître, beaucoup d'élèves puissent en profiter. Mais, à côté de ces jeux réglés, il y a les jeux libres qu'il faut favoriser parce qu'ils répondent à un besoin inné de l'enfant et à une condition de son développement physique.

« En présence d'aussi raisonnables prescriptions, il semble qu'il ne reste plus qu'à s'incliner. Eh bien, la ville de Paris est d'un autre avis. Les jeux scolaires ont fait leur apparition dans les programmes des écoles officielles de la grande cité en l'année 1890; des instituteurs furent chargés du contrôle de cet enseignement avec le titre d'inspecteurs, et un crédit considérable fut inscrit au budget municipal dans le but de salarier le nouveau personnel et organiser des cours normaux de jeux scolaires à l'instar de ce qui se pratique à l'école suédoise de Nääs. L'expérience, paraît-il, ne fut pas concluante; elle avorta même si bien que l'allocation budgétaire disparut, en 1896, des comptes municipaux et que les fonctionnaires nouveaux rentrèrent dans le rang du personnel enseignant d'où ils étaient sortis. Durant cette période de 6 ans, la gymnastique et les jeux avaient été pratiqués concurremment.

« En 1894, ils étaient déjà condamnés et deux ans plus tard, la presque totalité des 180 directeurs des écoles parisiennes proclamèrent la supériorité de la gymnastique.

« Cette décision contraire est surprenante en présence de l'unanimité des pédagogues de tous les pays qui se sont prononcés en faveur des jeux scolaires. Mais pour nous, — l'enseignement de Paris dût-il avoir raison, — nous ne pouvons que partager l'avis universel qui affirme l'excellence des jeux scolaires et leur donne la place d'honneur dans le programme de l'éducation physique. Ici encore, selon le mot de Paul-Louis, quand tout le monde a tort, tout le monde a raison.

« Au surplus, nous avons à l'appui de la thèse, les déclarations des hygiénistes : c'est le Dr Lagrange dans son beau livre sur « l'Hygiène de l'exercice chez les enfants et les jeunes gens; c'est le Dr Elie Pécaut qui si sagement déclare : « L'enfant qui ne joue pas ou pas assez est malade ou en train de le devenir » (Hygiène scolaire.) c'est Philippe Darly dans sa « Renaissance physique », ce sont enfin, ces multiples ouvrages sur les jeux scolaires, édités en Allemagne, qui tous



démontrent et prouvent que l'institution, — tant décriée à Paris, — n'est point mauvaise, et qu'il est nécessaire que les maîtres considèrent comme une partie de leur mission, la tâche de veiller à la pratique des jeux. »

c) *Organisation et direction.* — L'enseignement de la gymnastique, sous forme de jeux, peut déjà commencer dans les classes d'élèves de 7 à 8 ans. Il serait avantageux d'introduire les exercices de gymnastique dans toutes les classes de filles, car, autant que les garçons, elles ont besoin de mouvements rationnellement dirigés, propres à fortifier le corps et à donner de la souplesse et de la grâce aux mouvements.

Les moyens dont on dispose, comme aussi les qualités du personnel enseignant contribuent dans une large mesure à assurer de bons résultats. Chaque maître doit être apte à exécuter d'une manière correcte les préliminaires libres et avec cannes, ainsi que les exercices élémentaires aux engins. En travaillant lui-même, il prouvera à ses élèves qu'il reconnaît l'utilité et l'importance de ces exercices.

Il est vrai que cet enseignement se donnerait avec plus de profit si chaque localité possédait sa halle de gymnastique, pourvue d'engins indispensables, ou, tout au moins, une place suffisante.

Pour remédier à la pénurie de locaux et d'engins, M. le docteur Jentzer, de Genève, nous donne une édition spéciale de « Leçons suédoises » utilisant les tables et les bancs d'étude comme engins. Ce manuel, que l'on ne saurait assez recommander, est en vente à la librairie Stapelmohr, Corratierie N° 24, Genève, au prix de 40 cent.

L'enseignement de la gymnastique doit être organisé de telle façon que la jeunesse y trouve un délassement et un plaisir ; c'est une condition essentielle. Les mouvements seront combinés avec art afin d'éviter la surexcitation musculaire. Les leçons-types contenues dans notre manuel de gymnastique sont des modèles.

Le moment propice pour les exercices de gymnastique est celui qui suit la sortie de la classe. L'esprit est alors fatigué, les membres engourdis demandent du mouvement et l'estomac n'est pas surchargé.

Durant la belle saison, les leçons se donnent en plein air ; mais en hiver et quand le temps est défavorable, les exercices ont lieu dans la salle de gymnastique. Or, ce local faisant défaut, en général, dans toutes les communes rurales, il résulte que cet enseignement est suspendu, ce qui est fort regrettable, car c'est en hiver, alors que les enfants sont le plus privés de mouvement, par suite du plus grand nombre d'heures passées en classe, que la gymnastique devient le plus nécessaire.

Ajoutons pour conclure que des cours de répétition de

gymnastique rendraient de réels services aux maîtres peu initiés encore aux difficultés que présente l'enseignement de cette branche.

#### IV. Du Chant.

a) *Avantages et importance.* — L'enseignement du chant doit avoir sa place marquée dans tout système d'éducation complet et bien ordonné.

Par là, en effet, l'instituteur exerce les organes de la voix de l'enfant, lui fortifie la poitrine et développe la justesse de l'oreille; il cultive en lui le goût du beau et lui fait aimer ce qui est grand et noble.

Le chant est un auxiliaire puissant qui ouvre la voie aux sentiments délicats et relevés; c'est lui qui représente le mieux le côté esthétique de l'éducation, qui donne le charme de l'émotion et qui procure à notre vie, souvent attristée, des charmes indéfinissables.

Le chant en plein air surtout est très hygiénique. Il exerce une heureuse influence sur les organes de la parole en fortifiant la voix, en corrigeant certains défauts de prononciation.

On affirme qu'il est un préservatif excellent contre la phthisie pulmonaire.

Il influe encore d'une façon heureuse sur le corps même, directement, par la bonne tenue, par l'exercice des organes respiratoires, indirectement, par la gaieté qu'il produit et qui réagit sur la santé du corps.

b) *Organisation.* — Bien que nos programmes scolaires lui aient attribué une place honorable, de graves lacunes existent encore dans l'enseignement du chant. Trop fréquemment, la formation de la voix est considérée comme quantité négligeable. On se contente de faire apprendre quelques chants exigés le jour de l'examen. De temps à autre, on fera bien quelques exercices, mais l'enseignement n'est ni gradué ni suivi.

Des résultats très appréciables seraient obtenus : 1° si les matières contenues dans le programme étaient enseignées; 2° si les maîtres possédaient un manuel répondant mieux aux exigences que le recueil du Valais.

Pour que le chant ait un but hygiénique marqué, il faut chanter souvent, presque tous les jours.

Combiné avec les exercices de gymnastique qui s'y prêtent, le chant leur communique une vigueur et un charme particuliers, en même temps qu'il contribue à une exécution mieux sentie, plus vive et plus parfaite.

Pour les leçons de chant, on aura soin de renouveler complètement l'air de la salle. Il est donc urgent que nos salles de classe soient pourvues de ventilateurs, afin que les élèves ne soient pas exposés aux courants d'air.